

République Française

Département Du Nord

omb	re de me	mbres
Afférents au Conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
19	19	13
Pour	Contre	Abstention
19	0	0

Date de convocation Le 29 JUILLET 2021

Objet de la délibération

Demande de fond de concours de la MEL pour la vidéo protection

CM 2021//08-D02.

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture

le 19/09/2021

Extrait du registre Des délibérations du conseil municipal Commune de Capinghem

Séance du 04 aout 2021

L'an deux mil vingt et un le 4 août, à 19 heures et 00 minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Monsieur MATHON, Maire de la commune.

Présents: Ch. MATHON, MC.FICHELLE, V.PARABOSCHI, T.WIDHEN, G.TRAPASSO, E.BARBAY, JM.CLERFAYT, A.KIMOUR, J. AGNIERAY, P. MOUCHON, G. OUDAERT, M. WALICKI

Absents excusés avec pouvoir :

- A.TRICOIT pouvoir à V. PARABOSCHI
- V. DUCOURAU pouvoir à Ch. MATHON
- S. DUMORTIER pouvoir à G. CHATEAU
- F.TREDEZ pouvoir à T. WIDHEN
- N. ROUBAUD pouvoir à J. AGNIERAY
- K. UDRY pouvoir à A.KIMOUR

Absents excusés sans pouvoir : néant

Secrétaire de séance : MC.FICHELLE

Dans le cadre du marché public de remplacement et d'extension du système de vidéosurveillance urbaine et suite au refus de la subvention FIPD, Monsieur le Maire sollicite le fond de concours de la MEL concernant la vidéoprotection à hauteur de 40% :

- L'estimation du coût des travaux HT est de : 171 715.84 € HT
- Le montant de la subvention fond de concours de la MEL vidéosurveillance est de : 68.686€ soit 40% du montant après déduction de la subvention village et bourg
- L'autofinancement prévu est de : 103.029, 24€

Le Conseil Municipal, après délibération, ACCEPTE ET AUTORISE à l'unanimité,

- La demande de fond de concours de la MEL vidéosurveillance
- Monsieur le Maire à établir et signer tous les documents s'y référant.

Fait en séance, les jours, mois et an que dessus,

